

Le 8 septembre 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 8 septembre 2020 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

ABSENTS

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

2020-09-099 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 septembre 2020 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2020-09-100 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 septembre 2020 soit et il est, par les présentes, adopté en y retirant le point suivant :

- 7.1.2 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-10 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN DE REMPLACER À L'ARTICLE 402 LA DÉFINITION DU TERME « SERVICES TECHNIQUES DE CATÉGORIE 1 » ET D'AJOUTER CETTE CATÉGORIE DE SERVICES AU NOMBRE DES USAGES PERMIS DANS LA ZONE COMMERCIALE Cb-1

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

Le 8 septembre 2020

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE / APPUI
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-5 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT - RMH 330
7.1.3	ENTENTE ET AUTRES FORMALITÉS DÉCOULANT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE AU DEL AVEC SERVICES CONNEXES POUR LE BÉNÉFICE DES MUNICIPALITÉS / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.1.4	ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES NUMÉRO MTV-2020-01 / DÉNEIGEMENT DES RUES ET ÉPANDAGE D'ABRASIF
7.1.5	ADJUDICATION DE CONTRAT / DÉNEIGEMENT / STATIONNEMENT AVANT ET ARRIÈRE DU BÂTIMENT ABRITANT LE SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES / STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DE L'ÉCOLE ET STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2020-09-101 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2020

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2020-09-102 **6.1** **SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE / APPUI**

ATTENDU QUE la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire aura lieu du 21 au 27 septembre 2020.

ATTENDU QU'il est d'intérêt public de sensibiliser les membres de notre communauté aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

ATTENDU QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes, ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

ATTENDU QUE le CN/CP invite le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil à adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts déployés pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les communautés, y compris sur le territoire de notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

D'APPUYER la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 21 au 27 septembre 2020.

ADOPTÉE

2020-09-103 **7.1.1** **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-5 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT - RMH 330**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 637-5 intitulé :

« Règlement modifiant le règlement numéro 637 - Règlement relatif au stationnement – RMH 330 ».

ADOPTÉE

2020-09-104 **7.1.3** **ENTENTE ET AUTRES FORMALITÉS DÉCOULANT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE AU DEL AVEC SERVICES CONNEXES POUR LE BÉNÉFICE DES MUNICIPALITÉS / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.7.1 du *Code municipal* prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant

pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a adopté une Politique de gestion contractuelle pour l'adjudication de contrats dans le cadre de regroupements d'achats comme c'est le cas en l'espèce;

CONSIDÉRANT QUE, dans le respect de sa politique de gestion contractuelle, la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation ainsi que des services d'analyse écoénergétique et de conception (ci-après l' « Appel d'offres ») au bénéfice des municipalités;

CONSIDÉRANT QU'Énergère inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vue adjudger un contrat conforme aux termes et conditions de l'Appel d'offres, la FQM étant responsable de l'exécution de ce contrat (ci-après le « Contrat »);

CONSIDÉRANT QUE pour bénéficier des termes et conditions du Contrat, la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil doit conclure une entente avec la FQM;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil souhaite bénéficier des termes et conditions du Contrat intervenu entre la FQM et Énergère;

CONSIDÉRANT QUE la FQM accepte de signer une entente avec la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour que cette dernière puisse adhérer au Contrat;

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil participe à l'Appel d'offres lancé par la FQM et bénéficie des termes et conditions découlant du Contrat et, à cette fin, y adhère;

QUE monsieur Ron Kelley, directeur général, soit autorisé à signer une entente avec la FQM lui permettant d'adhérer au Contrat;

QUE monsieur Ron Kelley, directeur général, soit autorisé à requérir la réalisation, pour le compte de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, de l'analyse d'opportunité et, le cas échéant, de l'analyse de faisabilité prévues à l'Appel d'offres;

QUE le directeur général ou toute personne qu'il désigne soit autorisé à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant de l'entente à être signé avec la FQM, de l'Appel d'offres ou du Contrat.

ADOPTÉE

2020-09-105

7.1.4 ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES NUMÉRO MTV-2020-01 / DÉNEIGEMENT DES RUES ET ÉPANDAGE D'ABRASIF

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour le déneigement et entretien hivernal des voies publiques, deux (2) soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 25 août 2020 immédiatement après 10 h;

CONSIDÉRANT QU'après étude et vérification, la soumission déposée du plus bas soumissionnaire est conforme aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres numéro MTV-2020-01;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Excavation A. Rodrigue inc., 1741, chemin Saint-Louis, Saint-Lazare (Québec), J7T 2Z2, pour le déneigement et entretien hivernal des voies publiques, et ce, pour un montant totalisant quatre-vingt-dix-sept mille sept cent vingt-huit dollars et soixante-quinze cents (97 728,75 \$), incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres numéro MTV-2020-01;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2020-09-106 **7.1.5** **ADJUDICATION DE CONTRAT / DÉNEIGEMENT / STATIONNEMENT AVANT ET ARRIÈRE DU BÂTIMENT ABRITANT LE SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES / STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DE L'ÉCOLE ET STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE la Municipalité adjuge le contrat pour le déneigement du stationnement avant et arrière du bâtiment abritant le service de protection des incendies, du stationnement municipal en face de l'école et du stationnement à l'avant de l'hôtel de ville, à Déneigement Terrasse-Vaudreuil, 26, 2^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil (Québec), J7V 3T1, et ce, pour un montant de deux mille huit cent dollars (2 800 \$), taxes applicables non comprises, le tout tel que présenté dans son offre de service du 1^{er} septembre 2020;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2020-09-107 **7.2.1** **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent soixante et un mille sept cent quatre-vingt-trois dollars et quatorze cents (161 783,14 \$).

ADOPTÉE

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2020-09-108 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
8 septembre 2020 à 21 h 7.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière